



Monsieur Noël Le GRAËT
Président

Fédération Française de Football
87 boulevard de Grenelle
75015 PARIS

Tours, le 28 mars 2018

Monsieur le Président,

Le 19 janvier dernier, je vous interrogeais personnellement pour obtenir le rapport de la Cour des Comptes sur la gestion de la FFF. Ce que vous avez refusé.

Aujourd'hui, Le Monde publie un article : « **Les largesses de la riche Fédération française de football** » qui met gravement en cause la gestion de la FFF.

C'est pourquoi, au nom du Football Français, j'exige que ce rapport soit mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée fédérale.

En effet, les licenciés ont le droit de savoir comment leur argent est utilisé.

De plus, au nom de l'Association Française de Football Amateur, je vous demande de me transmettre copie de ce rapport de la Cour des Comptes, dans les plus brefs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Eric THOMAS
Président
Licence FFF N°1052123077